

Projet « Discours sur la danse »

Coordonné par Delphine Vernozy et Arianna Fabbriatore
Laboratoire d'excellence OBVIL Paris-Sorbonne

Projet et activités scientifiques du GRDDanse (Groupe recherche Discours sur la danse XVII^e-XIX^e siècle) coordonnée par Arianna Fabbriatore titre du programme de recherche : Herméneutiques de la danse

Présentation

La danse constitue pour la France une pratique enracinée dans son histoire sociale, politique, culturelle et artistique. Depuis les lettres patentes de 1662, la fondation de l'Académie de Danse, première institutionnalisation de la danse en Europe, avait l'objectif de recenser et normaliser la technique française de la « belle danse », ancêtre de la danse classique, et d'assurer son rayonnement en toute l'Europe.

Grâce à cette politique, la langue française est aujourd'hui le langage international de la danse. En 2016, l'Opéra de Paris et son école défendent toujours une pratique qui est propre aux Français et qui en fait une spécificité partout dans le monde. Si la France a réussi à créer, développer et imposer un style qui lui est propre, la circulation des artistes et des styles étrangers a souvent provoqué des confrontations qui n'ont pas manqué de polémiques. Depuis l'émergence et le rayonnement de la danse théâtrale dans les cours européennes, on s'est sans cesse interrogé sur le rôle que la danse occupe dans la société, sur ses limites, sur les relations avec les autres arts.

Quels sont les enjeux liés aux discours critiques sur la danse ? Quels sont les éléments qui permettent de distinguer les pratiques françaises des autres pratiques européennes ? Comment la danse s'articule-t-elle avec la littérature et les autres arts ?

On ne peut que revenir à l'histoire pour connaître les éléments de cette pratique, pour comprendre comment et pourquoi elle constitue un symptôme d'un processus identitaire des nations, pour saisir la relation complexe entre le verbal et le visuel, entre la danse et la littérature.

Argumentaire

Avec ses *Lettres sur la danse*, Jean-Georges Noverre est porteur, dans les années 1760, d'une idée de réforme commune à d'autres maîtres de ballets qui agissent dans l'espace public à travers la publication d'ouvrages visant la valorisation de la danse et de leur statut. Placées à l'intérieur d'un plus vaste mouvement réformateur qui oppose les arts libéraux aux arts mécaniques, les dynamiques du processus de valorisation de la danse sont intimement liées à d'autres champs de la culture artistique, tels que le théâtre, la musique et la peinture. Les discours que les maîtres de ballets emploient pour définir une poétique de la danse et assurer sa légitimité ont recours à un savoir spécifique appartenant traditionnellement à la République des Lettres. Si Noverre se proclame l'inventeur du ballet-pantomime, ses *Lettres* témoignent, en revanche, d'un processus important d'emprunt des textes littéraires disponibles à son époque.

La polémique sur le ballet-pantomime qui enflamme l'Europe au XVIII^e siècle semble être le résultat d'un processus de confrontation entre plusieurs « champs » et plusieurs cultures dont on peut retrouver les racines dans des textes plus anciens. Ange Goudar attaque la légitimité de la danse et affiche des positions anti-italiennes, Louis de Cahusac exhorte les Français à transférer dans le registre noble ce qui se fait « au delà des monts, dans le bas », Gasparo

Angiolini tente, dans ses écrits, de gérer un aspect de l'identité culturelle italienne vis-à-vis des autres nations. Les discours critiques sur la danse permettent de mesurer comment la « sémiosphère » française se confronte avec la « sémiosphère » italienne : ils contribuent à définir le périmètre et les références culturelles d'une relation qui se fonde sur la confrontation entre le « nous » et le « vous » dans les frontières mouvantes entre l'Italie et la France.

Quelles sont les références et les modèles théoriques de la danse ? Comment peut-on rendre visible le réseau d'emprunts dans les discours sur la danse et identifier les stratégies conceptuelles communes aux autres arts ? Dans quelle mesure le numérique peut-il contribuer à mettre en évidence les mécanismes de confrontation culturelle entre les nations ?

Avec l'émergence du ballet-pantomime, nouveau genre de danse théâtrale qui prétendait raconter une histoire sans le secours de la parole, les discours sur et contre la danse tentent de saper ou de défendre le logocentrisme dominant. La parole, exclue de la danse, revient en force pour expliquer, accompagner, défendre, accuser. Ce nouveau genre théâtral soulève des questionnements sur la relation entre la danse et la littérature, sur le statut des maîtres de ballet et sur l'autorialité qui se poursuivent jusqu'à nos jours. Si c'est à travers l'écriture que Noverre cherche à obtenir une légitimité en tant qu'auteur, la diffusion des livrets de ballets interroge le statut de ce support et sa relation avec les modèles littéraires qui nourrissent la création des ballets. Structuré selon le modèle du livret d'opéra, le livret de ballet est un texte de nature hétérogène qui a entre autre la fonction de « mettre en présence » du lecteur le spectacle qui allait être représenté, il propose un *scénario chorégraphique* dont la structure, les modèles et les enjeux peuvent être interrogés.

A partir de ces problématiques et au sein du projet général « Discours sur la danse », le projet scientifique du GRDDanse XVII^e-XIX^e siècle, qui s'inscrit dans une dimension herméneutique, vise à rassembler, analyser et exploiter un corpus de sources permettant d'étudier la relation entre danse et littérature et en particulier à :

- 1) Etudier la relation entre verbal et visuel dans le processus d'écriture de la danse
- 2) Rendre visible et analyser le réseau d'emprunt dans les discours sur la danse
- 3) Identifier les mécanismes de confrontation culturelle entre les nations

Description

3 activités :

I. Collecte des données

Numérisation du corpus, édition numérique et stylage.

Suivant la répartition thématique du projet « Discours sur la danse », le corpus du versant XVII^e – XIX^e siècle comprend trois axes dont le croisement permettra de faire ressortir les éléments clés de la perspective herméneutique choisie :

a) Les Discours critiques sur la danse.

Il s'agit des ouvrages théoriques et des libelles critiques sur la danse. L'analyse numérique de ces textes consent à cerner les références culturelles des pays concernés, à définir les périmètres culturels et d'identifier les mécanismes de confrontation. La numérisation comprend au moins les titres suivantes (liste non exhaustive) :

ANGIOLINI, Gasparo, *Lettres adressées à M. Noverre*, (1773) [manuscrit inédit]

ANGIOLINI, Gasparo, *Le Festin de pierre*, Vienne, Trattner, 1761

IDEM, *Dissertation sur les ballets pantomimes*, Vienne, Trattner, 1765 [déjà en ligne]

ANONYME, *Lettre d'un des petits oracles de Monsieur Angiolini au Grand Noverre*, Milan, Bianchi, 1774.

ANONYME, *Lettre d'un des petits oracles de M. Campioni, sl., s.d.*

BURETTE, Pierre-Jean, *Premier - Second Mémoire pour servir à l'Histoire de la Danse des Anciens, s.l., 1741.*

CAHUSAC, Louis de, *La danse ancienne et moderne*, Paris, 1745 [déjà en ligne]

- COMPAN, Charles, *Dictionnaire de Danse*, [...], Paris, chez Cailleau, et chez les Marchands de nouveautés, 1787.
- DORAT, Claude Joseph, *La déclamation théâtrale, poème didactique en quatre chats précédé et suivi de quelques morceaux de Prose*, 4ème éd., Paris, chez Delain, 1771.
- GOUDAR, Ange, *Observations sur les trois derniers Ballets Pantomimes qui ont paru aux Italiens et aux François : savoir, Télémaque, Le Sultan généreux, La mort d'Orphée*, s.l., 1758.
- GOUDAR, Ange, *Remarques sur la musique et la danse* [...], Venise, Palese, 1773.
- GOUDAR, Ange, *Supplément aux remarques sur la musique et la danse* [...], Venise, Palese, 1773.
- GOUDAR, Ange, *Supplément au supplément aux remarques sur la musique et la danse, ou Lettres de M. G... à Milord P...*, à Venise, impr de C. Palese, 1774.
- L'AULNAY, François H. de, *De la saltation théâtrale : ou recherches sur l'origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les anciens*, Paris, Barrois l'aîné, 1790.
- MENESTRIER, Claude-François, *Des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre*, Paris, chez René Guignard, 1682.
- NOVERRE, Jean-Georges, *Lettres sur la danse*, Lyon, Aymé, 1760.
- NOVERRE, Jean-Georges, *Lettres sur la danse et sur les ballets*, Vienne, Trattner, 1767.
- NOVERRE, Jean-Georges, *Lettres sur la danse et sur les ballets* (seconde édition), Londres-Paris, Dessain, 1783.
- NOVERRE, Jean-Georges, *Lettres sur la danse, sur les ballets et sur les arts*, 4 vol., St. Petersburg, Schnoor, 1807.
- NOVERRE, Jean-Georges, *Lettres sur les arts imitateurs en général* [...] 2 vol., Paris, Collin ; La Haye, Immerzeel, 1807.
- NOVERRE, Jean-Georges, *Introduction au ballet des Horaces ou Petite réponse aux grandes lettres de M. Noverre*, Milan-Vienne, 1774.
- Pure Michel de, *Idées sur les Spectacles anciens et nouveaux*, Chez Michel Brunet, 1668.
- VERRI, Pietro, *Lettre à Monsieur Noverre*, (éd Rosini Sara, « Pietro Verri e il balletto » in Studi Settecenteschi, n. 20, Napoli, Bibliopolis, 2000, p. 257-314).
- Volume Arts académiques de l'Encyclopédie méthodique.

b) Les Discours de la danse : « Dire la danse ».

Les traités descriptifs de la danse permettent de se pencher sur la réalité de la danse et de sa technique, sur la façon dont son identité évolue dans le cadre culturel qui lui est propre, le croisement des publications françaises avec des ouvrages publiés à l'étranger permet de mesurer les évolutions et les échanges avec les autres cultures. Corpus : (liste non exhaustive) :

- BLASIS, Carlo, *Manuel complet de la danse*, Paris, 1830. [déjà numérisé]
- BORIN, *L'art de la danse*, Paris, Ballard, 1746.
- DUFORT, Jean-Baptiste, *Trattato del ballo nobile*, Napoli, Felice Mosca, 1728.
- MAGRI, Gennaro, *Trattato teorico pratico del ballo*, Naples, 1779. [Edition en italien et traduction commentée en français. [traduction et numérisation en cours]
- PAULI, Charles, *Elemens de la danse*, Leipzig, Saalbach, 1756. [numérisation en cours]
- MARTINET, Jean-Jacques, *Essai ou principes élémentaires de l'art de la danse*, Lausanne, 1797.

c) Discours avec la danse : « lire la danse ».

Les livrets de ballet qui s'inspirent d'œuvres littéraires fournissent les éléments pour étudier la relation que la danse entretient avec ses modèles littéraires. L'étude analytique des livrets de ballets permet de faire émerger la structure de la pièce dansée, les personnages, les situations etc., qui pourront être exploitée dans une perspective comparatiste avec ses hypotextes. On partira de la numérisation des livrets de ballet de Jean-Georges Noverre, en particulier : *Apelle et Campaspe, Adèle de Ponthieu, Renaud et Armide, Les Horaces et les Curiaces, Enée et Didon, La mort d'Agamemnon, Orphée, Alceste*.

II. Etude et exploitation des données

Suivant le cadre d'étude et exploitation des données prévue par le projet général « Discours sur la danse », le versant XVII^e-XIX^e siècle prévoit :

- l'élaboration d'une ontologie (clés d'identification), fouille de texte et création d'une indexation sémantique selon le protocole de recherche scientifique propre aux problématiques envisagées.
- l'élaboration d'un système de graphes qui permettent de transformer le verbal des textes en données visuelles rapidement exploitables : pour les livrets de ballets, il s'agira de faire ressortir la relation avec les modèles littéraires, les situations dramatiques, les personnages, etc ; pour les discours critiques et les traités de danse, les graphes pourront rendre visuellement des données statistiques et des relations entre entités permettant d'expérimenter une nouvelle méthodologie d'analyse des réseaux.
- Création d'une lexicographie et d'une cartographie qui permettent de repérer les associations, les proximités, les différences sémantiques.

III. Activités scientifiques collectives

- Poursuite du **Séminaire de recherche** lancé à l'automne 2015 « *Genres, styles et goûts : pratiques de la danse en Europe. Pour une étude interdisciplinaire des discours critiques sur la danse théâtrale.* » Ce séminaire interdisciplinaire a l'objectif de réfléchir sur les discours qui émergent autour de la danse et de réunir une lexicographie raisonnée de la danse.
- Organisation d'un **Colloque international** « *L'univers L'Univers de Gennaro Magri. Danse, musique et opéra dans l'Europe des Lumières* » qui se tiendra à Naples, du 6 au 8 octobre 2016. Ce colloque sera le lieu d'un questionnement sur les enjeux culturels et sociaux de la danse dans le dialogue interculturel entre les nations.
- Poursuite et clôture du projet « **La danse comique et grotesque, le Trattato de Gennaro Magri** » soutenu par le Centre national de la danse.
- Organisation d'un **colloque** sur la problématique liant les pratiques comiques de la danse et la construction identitaire des nations : « **La danse et les nations : identités, altérités, frontières** » (2017). Il s'agira de s'interroger sur la manière dont les pratiques de la danse théâtrale et les discours qui l'accompagnent évoluent tout au long du XVIII^e siècle, dans un espace social et culturel dont les enjeux sont liés à la confrontation entre les nations.

Editions et publications

- > Publication des actes des séminaires et des colloques.
- > Edition d'une anthologie de textes du corpus.
- > Edition d'une lexicographie raisonnée de la danse.

A. Fabbriatore, 10 octobre 2016.